



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

France Télévisions

Question au Gouvernement n° 1910

Texte de la question

MISE EN CAUSE DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC

M. le président. La parole est à M. Bernard Gérard, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Bernard Gérard. Ma question s'adresse à M. le ministre de la culture et de la communication.

Comme beaucoup, j'ai été choqué de voir récemment le service public de l'audiovisuel attaqué par un membre éminent du parti socialiste. (" Ah ! " sur les bancs du groupe UMP.) Après avoir décidé au dernier moment, et alors que l'émission avait débuté, d'annuler sa participation à un débat sur France 2, il s'en est pris à la responsable de l'information de cette chaîne, allant même jusqu'à réclamer sa démission. (Huées sur les bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)

Aujourd'hui, ce même élu n'hésite pas à accuser les dirigeants de France Télévisions de " servilité à l'égard du pouvoir ". (Mêmes mouvements.)

Alors que la réforme de l'audiovisuel, votée il y a maintenant un an par le Parlement, a donné à notre service public les moyens de remplir ses missions, avec un financement garanti...

M. Noël Mamère. Pensez donc !

M. Bernard Gérard. ...et un statut d'entreprise unique ; alors que les Français plébiscitent la suppression partielle de la publicité et les nouvelles grilles de programmes, je souhaite manifester le soutien des parlementaires du groupe UMP...

M. Maxime Gremetz. À Bouygues !

M. Bernard Gérard. ...à l'indépendance et au professionnalisme des responsables de l'audiovisuel public.

Monsieur le ministre, je souhaiterais connaître votre réaction face aux attaques qu'ont subies les responsables de notre audiovisuel public. (Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes UMP et NC. - Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.)

M. le président. La parole est à M. Frédéric Mitterrand, ministre de la culture et de la communication.

M. Frédéric Mitterrand, *ministre de la culture et de la communication*. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés (" Bonsoir ! " sur les bancs du groupe SRC), monsieur Gérard, le service public est un acteur majeur du paysage audiovisuel français.

M. Jean Glavany. Bravo ! (Sourires.)

M. Frédéric Mitterrand, *ministre de la culture*. Il participe pleinement à la vie démocratique de notre pays par sa contribution au débat politique. Insinuer que toutes les expressions de pensée représentatives en France ne trouveraient pas à s'exprimer sur les différentes antennes de France Télévisions est une désinformation, voire une malveillance. (Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.)

M. Henri Emmanuelli. Vous êtes un rigolo !

M. Frédéric Mitterrand, *ministre de la culture*. Dans ces conditions, la mise en cause de l'impartialité de la direction de France Télévisions et de sa rédaction, voire pire, l'accusation de " servilité " portée contre eux,...

M. Henri Emmanuelli. Ça vous va, n'est-ce pas ?

M. Frédéric Mitterrand, *ministre de la culture*. ...sont des actes graves et particulièrement inappropriés, surtout quand ils sont le fait d'un élu et responsable d'un parti politique important.

Je suis particulièrement choqué (Exclamations sur les bancs du groupe SRC)...

M. Patrick Bloche. Arrêtez ! Ça suffit !

M. Frédéric Mitterrand, *ministre de la culture*. ...des attaques auxquelles le service public est soumis de la part d'un eurodéputé qui, non content d'avoir imaginé et préparé - comme il l'a lui-même reconnu - un traquenard pour les équipes de la rédaction de France 2 la semaine dernière, en rajoute encore aujourd'hui et appelle à la démission de tel ou tel responsable de la direction.

Lorsque l'on fait peser sur le service public, sur les journalistes, un soupçon de manquement à l'impartialité et à l'objectivité, et que l'on met en cause de manière inacceptable...

M. Jean Glavany. Oh !

M. Frédéric Mitterrand, *ministre de la culture*. ...la qualité de l'information diffusée par les responsables d'une institution qui incarne la qualité de la communication républicaine aux yeux de nos concitoyens, on sort du jeu politique et on entre dans le marketing médiatique que l'on prétend précisément condamner. (*Vifs applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

Données clés

Auteur : [M. Bernard Gérard](#)

Circonscription : Nord (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1910

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 27 janvier 2010